

**Procès-Verbal n° 7 du 20 Octobre 2022****Journée du 15 et 16 Octobre**

**Présents :** Mme DESIT Aurore – Mrs LAURENT Patrick et NICOLLE Jean-Claude

**Absents :** Mmes JEAN Brigitte – MARICAL Yvette – Mrs GOUHIER Pierre et MOUCHEL Thierry

**1- Championnats - Rencontres****Relevé de rencontres non jouées et/ou information en séniors**

Division	Club	Rencontre	Motif	Date Report
Pré-Régional Masculine	Toutes les rencontres jouées			
Pré-Régional Féminine	USTB	PLTB2-USTB1	Pas assez de joueuses – Accord de la Commission	18 Oct
Départemental 2 Masculine	Toutes les rencontres jouées			

**Relevé de rencontres non jouées et/ou information de U13 à U18F/U17M**

Division	Club	Rencontre	Motif	Date Report
U17 Masculin	Poule A	CTC1 – LVB2	Match arrêté au 3 <sup>ème</sup> QT	
	Poule B GBC	SMCB1-GBC2	Pas assez de joueurs – c'est le 2 <sup>ème</sup> week-end	Non
U18 Féminine	Toutes les rencontres jouées			
U15 Masculin	Toutes les rencontres jouées			
U15 Féminine	Toutes les rencontres jouées			
U13 Masculin	Toutes les rencontres jouées			
U13 Féminine	USLG	USLG-CBB	Seulement 4 joueuses	Non
	BCB	BCH-BCB	Seulement 4 joueuses – 2 blessées	Non

**Dates de reports à communiquer pour toutes les catégories**

Pour les rencontres non jouées, vous devez nous communiquer la date de report par dérogation au plus tard le :

**30 OCTOBRE 2022**

Après cette date, la rencontre sera perdue par forfait

### Dérogations Validées et/ou Refusées

Division	Club Demandeur	Rencontre	Motif	Date Initiale	Date de Report	Validation CD	Montant
PRM	BCH	BCH1-PLTB1	Arrêt de la rencontre Pluie dans le gymnase Terrain impraticable	02 Oct	25 Oct	14 Oct	Gratuite
PRM	BHC	BCH2-LVB1			4 Nov	17 Oct	
D2M	CBB	CBB2-LVB2			16 Nov	17 Oct	

## 2- Pénalités

### Rencontres perdues par forfait ou pénalité

Division	Club	Rencontre	Forfait	Pénalité	Motif	Montant
U17M	BCM	BCM1-SSL2		X	Participation à la rencontre du 8 Octobre de Gautier Gabin sans être qualifié	50,00
U17M	BCFP	GBC-BCFP			Annulation de la pénalité du PV du 12 Octobre. Le joueur Desmoulins Yannis n'était pas présent à Granville.	

### Relevé des fautes techniques ou disqualifiantes

Division	Nom	Prénom	Club	N° Licence	Faute	Montant
PRM	LOURDIN	ALEXANDRE	OHS	VT880224	Technique	35,00
	DUBREUCQ	REMI	BCH	VT900091		35,00
D2M	LAURENCE	ALEXANDRE	CBB	VT020023		35,00



## 4- Réception des listes de joueurs brûlés et d'équipes personnalisées

Club	Equipe	Début Championnat	Date réception liste	Montant
USLG	NF1	17 Septembre	29 Août	
	NF3	18 septembre	29 Août	
	U18F France	18 Septembre	31 Août	
	U18F Région	1er Octobre	31 Août	
	U13F Région	1 <sup>er</sup> Octobre		
CBB	NM3	10 Septembre	9 Septembre	
	R3M	24 Septembre	16 Septembre	
	PRM	18 Septembre	16 Septembre	40,00
	D2M – 1	18 Septembre	16 Septembre	
	D2M – 2	18 Septembre	16 Septembre	
	PNF	25 Septembre	16 Septembre	
	U17M	17 Septembre	16 Septembre	
	U15M	1 <sup>er</sup> Octobre	16 Septembre	
	U13M	1 <sup>er</sup> Octobre	16 Septembre	
	U18F (CTC)	1 <sup>er</sup> Octobre	18 Septembre	
BCH	NF3	18 Septembre	8 Septembre	
	R2F	25 Septembre	12 Septembre	
	R3M	24 Septembre	12 Septembre	
	PRM – 1	18 Septembre	13 Septembre	40,00
	PRM – 2	18 Septembre	13 septembre	
	U18F	1 <sup>er</sup> Octobre	29 Septembre	
	U15F	1 <sup>er</sup> Octobre		
	U13F	1 <sup>er</sup> Octobre	29 Septembre	
USTB	NM3	11 Septembre	8 Septembre	
	R2M	24 Septembre	8 Septembre	
	PRM	18 Septembre	10 Septembre	
	PNF	25 Septembre	9 Septembre	
	U18F	1 <sup>er</sup> Octobre	29 Septembre	
SSL	PRM	24 Septembre	22 Septembre	
	R3M	24 Septembre	22 Septembre	
	U15M	1er Octobre	1 <sup>er</sup> Octobre	
PLTB	PNF	25 Septembre	14 Septembre	
	R2M	24 Septembre	14 Septembre	
	R3M	24 Septembre	14 Septembre	
	PRF – 1	24 Septembre	15 Septembre	
	PRF – 2	24 Septembre	15 septembre	
	U17M	17 Septembre (QR)	21 Septembre	
	U15M	1er Octobre		
	U13M	17 Octobre (QR)	22 Septembre	
GBC	R3M	24 Septembre	30 Septembre	40,00
	PRM	24 Septembre	2 Septembre	
	U15 M	1 <sup>er</sup> Octobre		
LVB	PRM	18 Septembre	15 Septembre	40,00
	D2M – 1	18 Septembre	15 Septembre	
	D2M – 2	25 Septembre	15 Septembre	
	U13 M	17 Septembre (QR)	15 Septembre	
BCFP	PRM	18 Septembre	16 Septembre	40,00
OHS	PRM	18 Septembre	6 Septembre	
SMA	PRM	18 Septembre	16 Septembre	40,00
	U15M (CTC)	1 <sup>er</sup> Octobre		

## 5- Informations Diverses

- Qualification retirée à la date du 13 Octobre 2022, pièce manquante au dossier. Joueur ne pouvant plus jouer avant régularisation du dossier.
- LEJEUNE Esteban      SMA      Photo non conforme – Régularisation le 19 Octobre
- LOQUET Lindy      PLTB      Manque questionnaire - Régularisation le 14 Octobre

### Saint-Lô – U17 Masculins : Accord de la Commission des Compétitions

- A fait jouer par erreur le joueur DEFAUD G (BC068792) avec l'équipe 2. Demande un recours auprès de la Commission pour jouer toute la saison avec l'équipe 1.

### Valognes – U17 Masculins : Accord de la Commission des compétitions

- Demande de faire jouer un jeune U18 en U17, travaille le dimanche matin (boulangier)

### Mortain – U17 Masculins : Accord de la Commission des compétitions

- Demande de faire jouer un jeune U18 en U17, travaille le dimanche matin (boulangier)
- Le joueur GENC C (BC097694) et GUERRIN T (BC097711) ont joués sans surclassement. Ils ne doivent pas jouer avant régularisation du surclassement.

### Tourlaville – U17 Masculins : Accord de la Commission des compétitions

- Participation du joueur GOUESLAIN M (BC052421) U18. Demande du PLTB reçu le 19/10/2022.

Nous vous rappelons qu'avant de faire jouer un licencié dans la catégorie inférieure, la demande doit être validée par la Commission des Compétitions.

### Urville-Nacqueville – U15 Masculins : Accord de la Commission des compétitions

- Joue avec deux U16 – Tom Hansen (BC075163) et Otello Ricchiero (BC075991)

### Equeurdreville – U15 Masculins – équipe n°1 : Avertissement avant rencontre perdue par pénalité

- Participation à la rencontre de GARET E (BC091509) alors qu'il a joué avec l'équipe 2 le 8 Octobre 2022.

Nous vous rappelons que les équipes sont personnalisées. Les joueurs ne peuvent pas passer d'une équipe à l'autre. Voir règlement.

### Tourlaville – U15 Féminines : Accord de la Commission des compétitions

- Participation de la joueuse Esther Sueur (BC078345) U16. Demande du PLTB reçu le 19/10/2022.

Nous vous rappelons qu'avant de faire jouer un licencié dans la catégorie inférieure, la demande doit être validée par la Commission des Compétitions.

Flamanville – U13 Masculins – équipe n° 1 : Avertissement avant rencontre perdue par pénalité

○ Participation à la rencontre de Mattéo Bellocchi (BC105064) – Ole Katim Harnack (BC104953) et Nolan Janotti-Debout (BC107960) alors qu'ils ont joués avec l'équipe 2 le 8 Octobre 2022.

Nous vous rappelons que les équipes sont personnalisées. Les joueurs ne peuvent pas passer d'une équipe à l'autre. Voir règlement.

Mortain – U13 Masculins :

○ Le joueur MACE G (BC122335) et NOEL B (BC136953) ont joués sans surclassement. Ils ne peuvent plus jouer avant régularisation du dossier.

Le Président de la Commission des Compétitions  
Patrick LAURENT

